

## **Conseil d'établissement École Marguerite-Bourgeoys**

Assemblée #3 de l'année scolaire 2022/2023

Rencontre effectuée le jeudi 16 février 2023 à 18h30 en visio.

18h36 - début de l'assemblée

1. Mot de bienvenue, prise de présence et validation du quorum

Les personnes présentes sont:

- Karine Corriveau, directrice par intérim
- Valérie Côté, enseignante
- Mélina Morin, parent élue
- Isabelle Morrissette, parent élue
- Shamy Kodja Boya, parent élue
- Violaine Campo, parent élue
- Juliana Rossi Botter, parent élue

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du PV de la rencontre du 15 décembre 2022.

Adopté à l'unanimité.

4. Suivis

i. Traiteur (intérêt, proposition et sondage)

Pas de modifications dans le tableau depuis le 15 décembre. Des ajouts doivent être faits. Suivi pour la prochaine séance. Ensuite on pourra faire un sondage auprès des parents et statuer. Il faut une réponse pour la fin de l'année scolaire, on risque d'être prises par le temps. Il faut que l'équipe du Service de garde (SDG) s'organise ensuite si on part dans cette direction. Attention aux délais.

ii. Budget Aider son enfant (approbation)

Prévision d'un montant de 1,131\$ pour l'abonnement au forfait tout compris avec accès illimités aux parents (254 enfants dans l'école) – utilisation du Fonds 6 de l'école. Décide-t-on d'investir le 400\$ de budget du CÉ pour la formation pour compléter le budget de l'école pour cet abonnement?

Approuvé à l'unanimité.

5. Mot de la présidente

Départ de la prof d'art plastique & dramatique: conscience que c'est un départ hâtif et que certain.es élèves ont trouvé.es ça difficile, on espère que ça va se placer rapidement. La directrice s'est assurée de la continuité des activités prévues.

6. Mot de la direction

i. Critères de sélection d'une direction d'établissement (approbation)

Approuvé à l'unanimité.

ii. Budget résolution fête de Noël, don (2 ordinateurs), TNI dans le gym (approbation)  
Transfert du Fond 4 à 9 déjà approuvé en décembre.

Approuvé à l'unanimité.

Vidéos de remerciement des 2 profs d'éducation physique: merci! La commande a été passée.

iii. Sorties éducatives à venir (approbation)

Liste envoyée par courriel. Approuvée à l'unanimité.

iv. Projet éducatif (adoption) (contexte, forces et vulnérabilité)

Lu par la direction. L'adoption sera faite plus tard dans l'année, pour information seulement aujourd'hui – erreur dans le titre.

Contexte: École de quartier, située au centre-sud de Montréal, dans un milieu multiethnique avec un taux élevé de défavorisation et une portion d'élèves favorisée. Plusieurs services de soutien à l'élève, dont l'orthopédagogie, l'orthophonie, TES, de nombreuses activités parascolaires gratuites ou à faibles coûts ainsi que les services de santé du CLSC du quartier (travailleuse sociale, infirmière et hygiéniste dentaire). La principale langue parlée à l'école est le français. Ce qui caractérise notre école, en plus du volet régulier, c'est la maternelle 4 ans à temps plein, le volet sportif (natation et autres disciplines) et l'anglais intensif.

Force: le nombre réduit d'élèves par niveau; les formes de collaboration avec des organismes et des partenaires pouvant soutenir l'éducation sur le territoire du centre de services scolaire et de sa région administrative; les caractéristiques des relations entre le personnel et les élèves.

Vulnérabilité: le nombre important d'élèves avec un plan d'intervention; les nombreux changements dans le personnel ces dernières années; le type ou le degré de soutien et d'accompagnement des parents dans l'éducation de leur enfant.

v. Anglais intensif (information)

Les parents des élèves concerné.es ont été avisés. Quelques élèves viennent d'autres écoles pour permettre cette belle option dans notre école. Ceux.celles qui ont été refusé.es, c'est pour ne pas mettre de pression trop forte. 13 enfants sauf s'il y a des désistements.

## 7. Mot du personnel enseignant

Tout le monde travaille fort. Les enfants sont fatigué.es, remplacements d'urgence et suppléances mettent de la pression mais l'équipe pédagogique est soudée et bonne connaissance des enfants qui permet de faire les liens et d'aider aux transitions.

Préscolaire: fête des 100j la semaine prochaine. Parade dans les corridors de l'école.

Idée d'atelier recyclage, déchets, composte avec le sentier (comité vert). Impliquer le comité étudiant? Proposer aussi une activité pour la journée de la Terre.

Pas de message de la part d'autres profs.

Intervention de la directrice: ressource de sentier urbain => lui demander de l'info/support pour les parents pour le journal de Marguerite?

Intervention d'une maman: coopérative de tri, met sur leur page de l'info intéressante. Propose d'envoyer la page de cette coop à la directrice pour ajouter dans la communication aux parents. Va également les contacter pour savoir s'ils font des ateliers sur Montréal.

8. Mot du membre du service de garde

La personne qui remplace la responsable partie à la retraite n'est pas présente ce soir.

9. Mot de la représentante au Comité de Parents (CP)

✓ Rencontre du mardi 31 janvier (en virtuel)

- La protectrice l'élève et sa substitut viennent se présenter. Un rapport de 2017 stipule que porter plainte dans un CCS au Québec est l'équivalent d'une « course à obstacles ». En novembre 2021 le gouvernement annonce une réforme de la loi pour faciliter le traitement des plaintes dans les écoles. Il y a maintenant un protecteur national de l'élève (depuis le 1<sup>er</sup> août 2022: Jean-François Bernier) entouré de protecteurs.rices régionales (nominations à venir). Les 2 femmes en place actuellement sont là pour faire la transition en attendant la mise en place effective de la nouvelle loi, normalement au printemps 2023. Concerne les services rendus par le CSSDM et non ce qui a trait à ses fonctions (hors services à l'élève).

<https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/protecteur-national-de-leleve-un-nouveau-protecteur-de-leleve-pour-garantir-une-meilleure-protection-des-eleves-du-quebec-42011>

«À partir de la rentrée scolaire 2023, le Protecteur national de l'élève sera responsable du nouveau processus de traitement des plaintes et des signalements dans le milieu scolaire québécois. Nouvelle institution autonome et externe au réseau scolaire, le Protecteur national de l'élève sera l'ombudsman de l'éducation au Québec. Guidé par l'amélioration des services scolaires, il veillera au respect des droits des quelques 1,3 million d'élèves et de leurs parents lorsqu'ils reçoivent des services des réseaux scolaires publics et privés du Québec. »

<https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/bilan-de-mi-annee-pour-le-protecteur-national-de-leleve-lombudsman-de-leducation-au-quebec-prend-forme-45417>

- Présentation sur les critères de répartition des services professionnels: services offerts dans les classes spécialisées. Point de service = plusieurs classes.
- Présentation de la révision de l'offre de services au secondaire (ROSS) + Bilan des portes ouvertes. Bilan positif: augmentation des visites en personne, changement de perceptions, beaucoup plus de visites du site jaimemonpublic pour les portes ouvertes à la dernière rentrée scolaire.
- Forums citoyens Parlons éducation: plusieurs dates partout au Québec. <https://www.parlonseducation.ca/>
- Approbation à l'unanimité de la résolution sur le changement du mode de sélection des parents sur le CCSEHDAA (Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage), pour faire face aux défis que vit actuellement le Comité. 11 parents et 12 professionnels. Grand déficit de parents qui met en péril le fonctionnement du comité.

✓ Rencontre du mardi 21 février (en personne au 5100 Sherbrooke Est).

- Rencontre de la DG du CSSDM Isabelle Gélinas et des membres de son équipe; présentation de Parlons éducation; point du RCPAQ; points de décision résolutions

sécurité aux abords des écoles et cantine pour tous; sélection des membres parents du CCSEHDAA.

- Chance non négligeable qu'on nous n'ayons pas quorum, désengagement des parents, je dois avouer que je suis un peu découragée.

10. Questions du public: pas de public.

11. Varia

- Proposition d'activité philo de la livrerie: la directrice a été approchée par une des propriétaires de la livrerie/maman de l'école pour parler de ces ateliers dans la comm de l'école.

Questionnement: comment faire pour ne pas faire de la publicité gratuite? Quelle est la ligne directrice qu'on veut mettre en avant? Pour les partenaires oui mais pas pour les commerces. Intervention d'une maman: on ne publicise pas les ateliers de la bibliothèque, pourquoi le ferait-on pour un commerce du quartier? Avis partagé par les autres parents élus.

⇒ On garde la ligne directrice qu'on communique seulement, selon les demandes, les activités de nos partenaires et organismes communautaires du quartier.

Dernier tour de table.

Discussion sur les sorties pendant les journées pédagogiques. Création d'un comité de réflexion sur ce sujet? La directrice propose de faire un sondage auprès des parents pour prendre le pouls pour l'année prochaine. Pour cette année: demandes auprès de l'ASCCS pour des animations + activité cuisine. Une maman demande pour les formations de la Croix-Rouge, la directrice va demander au SDG.

=> rajouter un point à ce sujet à l'ODJ pour la prochaine rencontre

19h56 - Levée de la rencontre

Annexe: approbation par courriel de la grille matière suivante

# École Marguerite-Bourgeoys

## Année 2023-2024

Grille-matières

**Régime pédagogique, article 22:** À l'enseignement primaire, les matières suivantes sont obligatoires et le nombre d'heures par semaine est **indicatif**.

**Loi sur l'instruction publique, article 86 :** Le conseil d'établissement approuve le temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option proposé par le directeur de l'école

**Convention collective :** Propositions élaborées par la direction avec la participation des enseignants pour approbation par le CÉ

Enseignement primaire			
1 <sup>er</sup> cycle 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> année		2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles 3 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> années	
Matières obligatoires	Temps	Matières obligatoires	Temps
Langue d'enseignement	9 h	Langue d'enseignement	7 h
Mathématique	7 h	Mathématique	5 h
Éducation physique et à la santé	2 h	Éducation physique et à la santé	2 h
Total du temps réparti	<b>18 h</b>	Total du temps réparti	<b>14 h</b>
Langue seconde (français ou anglais)		Langue seconde (français ou anglais)	
Arts - 2 des 4 disciplines suivantes : ○ Art dramatique ○ Arts plastiques ○ Danse ○ Musique		Arts - 2 des 4 disciplines prévues au 1 <sup>er</sup> cycle, dont l'une enseignée à ce cycle	
Éthique et culture religieuse		Éthique et culture religieuse	
		Géographie, histoire, éducation à la citoyenneté	
		Sciences et technologie	
Temps non réparti	7 h	Temps non réparti	11 h
Total du temps	<b>25 h</b>	Total du temps	<b>25 h</b>

Ces matières doivent être enseignées chaque année et les objectifs des programmes de ces matières (lire : *Attentes de fin de cycle*) doivent être atteints à la fin de chaque cycle.

Voici les heures enseignées par des spécialistes. Donc, s'il y a un 0 dans une colonne, cela ne veut pas dire qu'aucun enseignement n'est fait, mais qu'il est assumé par le titulaire. Les classes combinées sont données à titre indicatif.

Enseignement donné par des spécialistes

Niveaux	Éduc.phys.	Anglais	Arts plast.	Art dram.
Préscolaire	1	0	0	0
1 <sup>re</sup> -2 <sup>e</sup> -3 <sup>e</sup> -4 <sup>e</sup> année Classe pure	2	1	1	0,5
5 <sup>e</sup> -6 <sup>e</sup> année Classe pure	2	2	0,5	0
6 <sup>e</sup> année intensive	2,5	0	1	1
Combinée 1 <sup>re</sup> -2 <sup>e</sup> année	2	1	1	0,5
Combinée 3 <sup>e</sup> - 4 <sup>e</sup> année	2	1	1	0,5
Combinée 4 <sup>e</sup> -5 <sup>e</sup> année	2	2	0,5	0

2070, rue Plessis  
Montréal (Québec) H2L 2Y3  
Téléphone : 514 596-5810  
mbourgeoys@cssdm.gouv.qc.ca  
marguerite-bourgeoys.cssdm.gouv.qc.ca

Centre  
de services scolaire  
de Montréal

Québec 